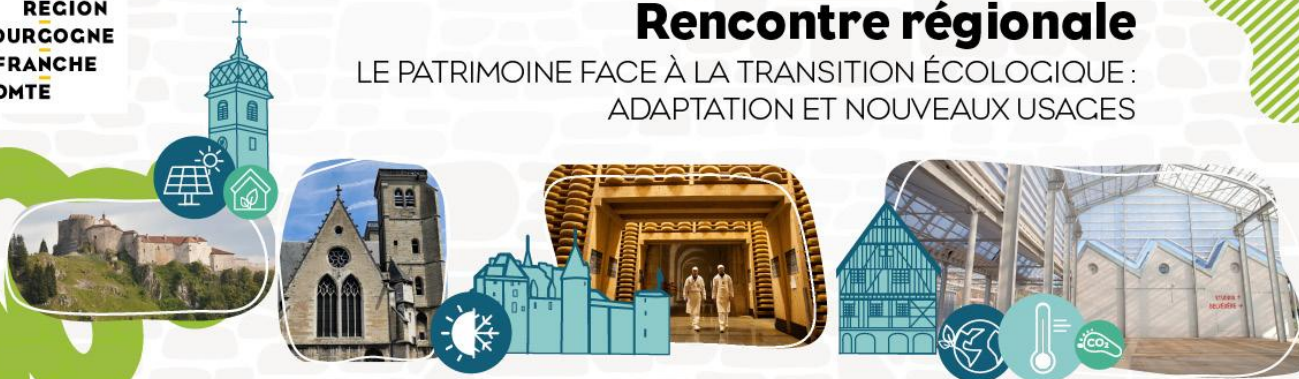




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Ingénierie et financements

Les architectes du patrimoine, des professionnels à mobiliser

Stéphanie Honnert, architecte du patrimoine

- Architecte diplômé d'Etat titulaire du DSA « Architecture et Patrimoine » de l'école de Chaillot ou de l'école d'architecture de Belleville
- Formation basée sur l'histoire de l'architecture française et européenne, l'approche du patrimoine au niveau urbain, l'approche scientifique des matériaux anciens (Laboratoire de Recherches Monuments Historiques) et les études de cas de consolidation (Architectes en chef des Monuments Historiques)
 - o Centre des Hautes Etudes de Chaillot dit Ecole de Chaillot : 2 ans en alternance
 - o Ecole Nationale d'architecture de Belleville : 3 semestres à temps complet avec 1 semestre de mise en situation professionnelle
- Une association des architectes du patrimoine avec tableau des architectes en exercice

Apprentissage d'une méthode basée sur le diagnostic patrimonial :

- Diagnostic : reconnaissance archéologique et technique du bâti.
 - o Comprendre l'origine des désordres
 - o Comprendre le fonctionnement d'un édifice adapté à son site par ses matériaux, son intégration et son adaptation au climat.
- Appréhension des problématiques structurelles au regard de l'histoire de l'édifice et de ses transformations
 - o Synthèse archéologique
 - o Synthèse sanitaire
- Une approche élément par élément cartographiée et quantifiée

L'objectif :

- Reconnaissance de la valeur historique et patrimoniale
- Hiérarchiser le degré d'urgence et donner une priorité aux interventions :
 - o Phasage d'interventions
- Définir l'enveloppe budgétaire nécessaire à la consolidation, la restauration et la conservation dans un état sanitaire viable pour une transmission pérenne de l'édifice
- Définir le niveau d'adaptabilité et de transformation de l'édifice pour ne pas agir de manière irréversible.

Le diagnostic est une mission à part entière qui peut changer l'enveloppe budgétaire envisagée initialement par la maîtrise d'ouvrage. Les coûts de consolidation et d'assainissement d'un édifice sont des coûts incompressibles.

L'accompagnement :

- La réponse à un programme : les premières esquisses
- La remise en question du programme
- Le compromis

Patrimoine et performances thermiques

- Une approche sur mesure essentielle qui répond aux qualités intrinsèques de l'édifice
- Un soin apporté aux finitions par la reconnaissance des qualités du bâtiment existant : menuiseries, réemploi...

Entretien et pérennité de l'intervention

- L'architecte du patrimoine et la charte de Venise. Elle acte les interventions sur le bâti ancien en plusieurs articles.
- Limiter l'irréversibilité de l'intervention.
- Utiliser les qualités intrinsèques de l'édifice pour une utilisation raisonnée des systèmes.
- Entretenir les édifices

Points non évoqués à l'oral :

- Interface avec les services de l'état du ministère de la Culture
- Prescriptions auprès des entreprises suivant un cadre de conservation et de restauration
- Suivi de chantier

Présentation du Guide pour la réhabilitation du bâti en centre-bourg

Commanditaire : DRAC Bourgogne-Franche Comté

Co-traitance : AJENA, Stéphanie HONNERT Architecte

4 cahiers :

- Cahier Approche Globale : pour mettre en avant la nécessité d'un diagnostic
- Cahier typologique : pour identifier les modèles d'architecture urbaine régionale
- Cahier thématique : pour identifier les solutions techniques
- Cahier projet : pour ordonner les interventions sans oublier les grandes étapes essentielles



Guide pour
la réhabilitation
du bâti
en centre-bourg

Adapter le bâti ancien aux enjeux climatiques

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Ajena

STÉPHANIE
HONNERT
ARCHITECTE

Liens utiles :

www.architectes-du-patrimoine.org

<https://hota-architectes.fr/>